

Si ces propositions conviennent au gouvernement de la République française, j'ai l'honneur de proposer que la présente note, dont les versions française et anglaise font également foi, ainsi que votre réponse à cet effet, constituent un accord entre nos deux gouvernements modifiant les quatre accords nommés dans le premier paragraphe de cette note, qui entrera en vigueur à la date de votre réponse.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Secrétaire d'Etat aux
Affaires extérieures

Elisabeth Châtillon

par Elisabeth Châtillon
Directeur général
Direction des relations
internationales
Ministère des Communications